

# *Kelaouenn Melioneg*

**N° . 29**

**Janvier 2016**

## ***BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL***

### ***LE MOT DU MAIRE***

Chers concitoyens,

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette année 2016, Nos vœux de bonheur, de santé et de réussite dans tous vos projets, qu'ils soient familiaux, professionnels ou associatifs.

Après cette dernière année particulièrement marquée par les attentats, souhaitons que 2016 en finisse avec cette spirale de violence assassine qui fait certes la « une » de tous les journaux télévisés, mais qui nous habitue, progressivement, à la résignation.

Si l'heure est aujourd'hui à la commémoration nécessaire pour ne jamais oublier, nous devons, en tant que citoyens, nous interroger tant sur la vulnérabilité de notre démocratie que sur les causes de celle-ci, car l'intolérance n'est pas l'apanage des salafistes et autres fous de dieu. Elle peut s'insinuer à notre insu, dans nos conversations et nos commentaires, dans notre regard sur tel ou telle, soudain suspect de ne pas vivre comme nous, de ne pas travailler comme nous.

Or, si nos communes rurales sont et restent dynamiques, c'est bien à plus d'un titre, grâce au brassage de population, à la mixité des générations. C'est de l'intégration des nouveaux venus dans notre village qu'évoluent nos us et coutumes ; c'est de la comparaison des différents points de vue que s'élaborent les projets porteurs d'avenir.

Au fil de ses mandats successifs, votre conseil municipal a su inscrire ses différents programmes dans cette évolution permanente. Faisant sienne cette diversité, il a appuyé de son mieux de nombreux projets, tant à l'initiative de jeunes et/ou nouveaux administrés, qu'à celles de Mellionnecois de souche.

Aujourd'hui, c'est à son tour d'innover pour continuer dans ce choix politique, mais aussi pour respecter son programme, celui pour lequel vous l'avez élu.

La « Salle des Sources » qui naîtra de la réhabilitation de l'ancien foyer des jeunes, fait partie de nos projections à venir. Tout aussi importante, la revitalisation du bourg va débiter sous peu, le temps pour nous « d'installer en résidence » architecte, urbaniste et sociologue. Pour élaborer les futurs possibles de Mellionnec, leur mission première consistera à recenser, à propos du bourg, nos envies, nos habitudes, nos soucis, nos besoins, etc... Tous acteurs de cette étude préliminaire, merci à chacun de bien les accueillir.

***Marie José FERCOQ, Maire de Mellionnec***



## **L'ÉTAT SOUFLÉ LE CHAUD ET LE FROID**

Après le travail mené de concert par la commune et les parents d'élèves de Mellionnec contre la fermeture de classe, où en sommes-nous exactement ?

Provisoirement « gelé » ce projet administratif a évolué mais reste, hélas, d'actualité.

Force est de constater que Le ministère de l'Éducation Nationale maintient la pression et souffle tantôt le chaud, tantôt le froid. Chacun d'entre vous pensera ce qu'il veut de cette stratégie qui consiste dans un premier temps à accorder trois années à la CCKB pour trouver une solution de maintien de ses petites écoles rurales, puis, dans un second temps, d'appeler ici et là des directeurs d'école, en laissant sciemment les élus de la CCKB dans l'ignorance de ces appels, pour leur rappeler les suppressions de classes à venir. Le message (même pas subliminal) est clair.

« On vous donne trois ans, mais on attend des résultats rapidement ! » semble nous dire l'Académie et ses inspecteurs, de manière à ce que chacun se prépare à l'incontournable fatalité !

Les maires de la CCKB étaient donc invités à une réunion le mardi 26 janvier dernier dans les locaux de la cité administrative à Rostrenen avec Madame KIEFFER, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN).

Mme KIEFFER y a donc résumé, simples calculs arithmétiques à l'appui, la situation des écoles publiques de la CCKB : en dessous d'une moyenne établie à 19,5 élèves par classe pour la CCKB, une école est déclarée « fragile » et son cas est examiné à la loupe à la DASEN. Conclusion : suppression de deux postes sur notre territoire : 1 à Maël-Carhaix et 1 autre à Saint-Nicolas-du-Pelem.

Notre école, n'est du coup plus concernée pour la rentrée 2016/2017.

MAIS qu'en sera-t-il après ? Notre école est toujours aujourd'hui, et encore demain, le cœur de notre village. Que l'Éducation Nationale décide d'une nouvelle suppression de poste, cette fois à Mellionnec, et la fermeture d'une classe entraînera la suppression du poste de directeur et donc de notre école. La suite, vous la devinez : les jeunes couples avec enfants ou envie d'en avoir, qui s'installent dans la commune, iront forcément voir ailleurs, d'autres communes avec école communale OU privée !

Heureusement, les deux postes retirés à Maël-Carhaix et Saint-Nicolas-du-Pelem restent affectés à la CCKB. A minima donc, deux enseignants pourraient ainsi « voyager » d'école en école pour l'enseignement de matières particulières (informatique, robotique, langue étrangère, etc...)

La seconde partie de cette réunion du 26 janvier fut consacrée au travail de réflexion dorénavant à mener sur des projets consolidant le devenir de « l'école rurale ».

Commencée à l'automne dernier, cette réflexion a suscité déjà 2 rencontres de certains élus du Pays COB avec le recteur d'académie. Il a été décidé de mener des assises de l'école rurale au niveau du Pays et pour cela, une commission devrait de nouveau être créée au sein de la CCKB , composée d'élus , d'enseignants et de parents d'élèves .

Nous avons bien compris que la sauvegarde de notre école ne passera donc que par des projets innovants et de « qualité »

À nous donc, élus, parents d'élèves et acteurs concernés de la CCKB, de mettre toutes nos forces et nos réflexions dans l'élaboration d'un projet porteur d'avenir pour nos toutes jeunes générations. Et le plus rapidement possible, cela va de soi.

## **LA SLIP VOUS DONNE RENDEZ-VOUS**

La SLIP, ça interroge et c'est pourtant simple: Structure Locale d'Initiative Populaire.

C'est une association de Mellionnec créée pour animer le village et organiser des événements festifs, éducatifs, sportifs et populaires! Son credo est d'accueillir tous ceux qui ont envie d'un village vivant avec humour!



La SLIP est bien connue pour ses Krampouz Party « Kraz and Furious », mais elle organise également, de façon plus discrète et tout aussi motivée, les balades nocturnes d'hiver, le troc plante de printemps, anime la boom lors du repas de l'école, organise des concerts chez l'habitant comme en 2014 au Palace poulette de Villeneuve...

Fondée par une équipe de plus ou moins trentenaires, elle regroupe aujourd'hui de nombreux sympathisants. L'association est reconnue pour son ouverture vers tous les habitants de 7 à 77 ans. A travers les activités qu'elle organise, chacun est invité à participer à sa manière. Pour exemple la Krampouz, où beaucoup peuvent témoigner de l'esprit de liberté qui émane de la soirée, que ce soit derrière la bilig ou sur le dancefloor.

La SLIP s'est constituée sur un esprit d'ouverture, une idée simple et pourtant fondamentale. Puis, elle a accueilli petit à petit d'autres initiatives qui sont aujourd'hui constitutives de l'association. C'est l'exemple du groupe de théâtre d'impro informel spécialisé dans les balades nocturnes qui a intégré la SLIP en 2012, ou du groupe de boxe qui a trouvé cette structure de rattachement en 2015. Le conseil d'administration est aujourd'hui représentatif de toutes ces initiatives.

## **Un zoom sur les différentes initiatives**

**La kraz and furious groovy Krampouz Party** ou autres Sousoupe Party ont lieu quand les membres de la SLIP en ont envie ! Sur un concept simple : une ouverture des portes à 18h32 parce que c'est aussi une soirée pour les couche-tôt, un concert d'apéro, une soirée crêpes ou repas populaire suivi d'un défilé de DJ tous prêts à faire craquer les déhanchés! Tout ça dans une salle des fêtes customisée par une armée de fourmis à l'humour pétillant.



**La balade nocturne** est organisée tous les hivers à Mellionnec. Un circuit sillonnant la campagne proche du bourg est mis en lumière. Seules les bougies éclairent la nuit et guident nos pas. Au gré des sentiers, on découvre une histoire ou des installations farfelues et poétiques. La balade nocturne propose d'entrer dans le monde du merveilleux où la surprise est de mise. Initiée par le groupe des Bougeurs de nuit, c'est une œuvre collective où tous ceux qui le souhaitent sont invités à exprimer et concrétiser leurs talents poétiques.



**La boxe** est une activité proposée par un nouvel habitant qui a naturellement eu envie de donner un peu de lui en venant s'installer à Mellionnec. Petit à petit une équipe s'est constituée

et se retrouve toutes les semaines au boulodrome. Ce lieu est mis à disposition par la commune et a été aménagé en salle de boxe! Les boxeurs envisagent de construire un ring amovible. Pour le financer, le groupe prévoit d'organiser une grande journée jeux au printemps : affaire à suivre !

**Le troc-plante** a lieu tous les printemps, en mai. C'est l'occasion pour chacun de partager sa passion du monde végétal ! Des tables sont mises à dispositions pour ceux qui souhaitent échanger leurs plants. Une buvette/gâteau est proposée, c'est une après-midi conviviale et familiale où les conseils et partages de connaissances vont bon train. Des animations nature sont proposées pour les petits et les grands.

### **Et pour cette année, des nouveautés ?**

Plusieurs membres de l'association se sont réunis, au tout début de l'année, pour échanger sur leurs envies d'autres initiatives à lancer. Des idées ont émergées, des rêves les plus fous aux petites idées toutes simples. De ce tout premier remue-méninges, il ressort une envie commune : celle d'imaginer ensemble les petites choses qui agrémenteraient la vie quotidienne de notre village (une nounou ? Une laverie ? Un lieu de débat ? Des hébergements ?...).

Vous avez peut-être déjà eu ce genre d'idée ? Si vous partagez cette envie, nous vous invitons à enrichir la réflexion, élargir notre imaginaire et donner du sens à cette démarche.

Il nous semble évident qu'il est plus intéressant et plus efficace de construire ensemble.

Toute personne intéressée, quels que soient son statut, son activité, son âge, ... est donc invitée à participer. Nous vous proposons de nous réunir, à titre d'essai, lors d'une première

**« Assemblée Villageoise de Mellionec »,  
ouverte à tous,  
le Vendredi 4 Mars à 20h  
à la Salle des Fêtes de Mellionec,  
autour d'une petite collation pour le plaisir des papilles.**

Lors de cette rencontre, nous pourrons faire un point sur les initiatives déjà en cours dans notre village et réfléchir ensemble à ce qu'il resterait à faire en fonction des envies, des besoins, des manques exprimés par chacun. Au plaisir de s'y voir,

**La SLIP**

**Conseil d'administration :** Fabien Rambaud, Marion Durand (co-présidents) ; Gaëlle Larvol, Steven Kervern (co-secrétaires), Martin Levasseur, Yves Mimaut (co-trésoriers).

**EN DRO AL LEVRIOU** La présidente vous recommande ...

**Et Toujours Ces Ombres Sur Le Fleuve** de Nathalie DE BROCC\*

Tout commence en 1793 à Nantes ... La petite Lucile ne parviendra jamais à effacer le souvenir immonde de ces « mariages républicains » où l'on noie dans la Loire, liés nus l'un à l'autre, deux représentants du clergé ou deux « ci-devant » (nobles) face à la foule applaudissant au spectacle. Ses parents et Théo, son petit frère, ont été victimes d'un de ces « mariages ». Seul le désir de vengeance la tient désormais en vie. Mue par cette énergie, Lucile en oublie qu'elle n'a que le pavé pour dormir ; elle rôde près du port ou du théâtre Graslin...

\* *Nathalie DE BROCC vit à Quimper. Elle a publié, aux Presses de la Cité, Le Patriarche du Belon, La Tresse de Jeanne, Fleur de Sable et la saga Loin de la Rivière, La Rivière Retrouvée et l'Adieu à la Rivière*

## Bibliothèque de Mellionnec

**Un an est passé depuis l'inauguration de la bibliothèque le 24 janvier 2015.**

Nous continuons à rendre la bibliothèque attractive par des achats de nouveaux livres et des expositions d'artistes de la région. Elle est également ouverte aux communes limitrophes.

### Fonctionnement de la bibliothèque :

Nous totalisons 550 prêts dans l'année. Notre fonds se constitue de 1553 documents dont 796 appartenant à la Bibliothèque des Côtes d'Armor, (B.C.A.).

Nous pouvons réserver des livres pour nos lecteurs chaque mois par la navette de la Bibliothèque des Côtes d'Armor. Le public bénéficie d'un accès internet gratuit.

**La bibliothèque compte une quarantaine d'adhérents. Des nouveaux livres** sont régulièrement acquis pour un budget annuel d'environ 500 €. Une réflexion est menée pour la mise en place d'un fonds de musique des artistes locaux et régionaux.

Deux nouveaux bénévoles habitants de Mellionnec, **David et Céline Gillet** sont venus nous rejoindre pour assurer les permanences.



**La bibliothèque un service culturel attractif de proximité**

Cotisations : individuel, 3 €  
Famille, 5 €.

Horaires : lundi, mercredi et vendredi, de 16 h à 18 h ;  
jeudi, de 14 h à 18 h.

Prêt : trois semaines.  
Tél. 02 96 24 84 91

[biblio.mellionnec@wanadoo.fr](mailto:biblio.mellionnec@wanadoo.fr)



Céline Gillet, passionnée de livres, spécialiste du médiéval.

## Temps forts de l'année 2015



### Exposition de Mimi Labeyrie en janvier

Mimi aborde par le dessin un cubisme généreux plein de métaphores. Il travaille l'huile sur toile avec un regard chargé d'humour.

Il travaille aussi la sculpture (plâtre et métal) et anime de nombreux ateliers destinés aux plus jeunes.

## Autour de Jean Moulin en avril

**Christine Nicolas-Labeyrie** est à l'origine de cette exposition

«Jean Moulin, une vie d'engagements», prêtée par l'ONAC.

Elle est membre de l'AFMD 22 (Côtes d'Armor) :

Amis de la fondation pour la mémoire de la déportation

Membre de l'amicale de DACHAU ( île de France)





### **Philippe Rigaud en Septembre.**

Philippe travaille la peinture acrylique sur toile en s'inspirant de ses photos.

Il cherche à les sublimer et à faire revivre l'instant de la prise de vue.

Les sept peintures exposées sont des portraits noirs et blanc animaliers ainsi que des musiciens et chanteurs de jazz.

Aujourd'hui, il crée des compositions abstraites numériques. Et s'oriente aussi vers un travail de sculpture.

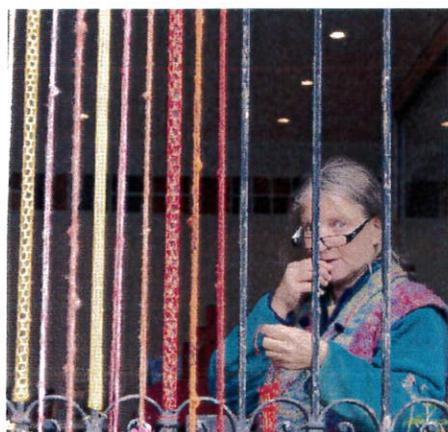
Il adore la Bretagne, depuis janvier 2015, Philippe est installé à Mellionec, et l'a choisi comme port d'attache, vivant et culturel, entre deux voyages ...

Pendant l'événement de **Kizellan** à Mellionec, deux activistes du **Yarn Bombing** ou **tricot-tag**, **Jackie et Martine**

se sont attaquées aux barreaux de la bibliothèque. Effets crochet et tricot sur les barreaux, ils n'ont pas résisté !

La poésie est au rendez-vous.

La bibliothèque est magnifique, merci à ces deux rebelles du tricot.



### **En novembre Manuella De Fontenelle**

Cette jeune artiste habite Rostrenen, elle travaille le dessin et la peinture. Elle projette la sortie d'un album illustré avec des monotypes destiné aux enfants et aux adultes. Elle se passionne pour les techniques de gravure qui vont dans le sens de sa création.



### **Jusqu'au 28 janvier peintures de Régine Quidu**

La peinture de Régine Quidu n'est que sens à fleur de peau!  
Sensualité primaire, primordiale, essentielle.

Exploratrice d'une peinture de vitrail où s'entrelacent corps aériens et couleurs diffuses.

Régine Quidu donne aussi des cours de dessin, peinture et modelage à son atelier de Mûr de Bretagne.



## INVENTAIRE DES COURS D'EAU

Pourquoi donc recenser les cours d'eau, me direz-vous ? Tout simplement pour mieux les gérer, parce que l'eau, aujourd'hui, l'eau en tant qu'élément indispensable à notre vie, l'eau fait partie de notre patrimoine et qu'il faut la protéger.

La connaissance que nous avons des cours d'eau est souvent partielle : le tracé des cartes IGN, par exemple, sensées donner, au 25000ème, un aperçu plutôt précis de la géographie locale, ne les prend même pas en compte dans leur intégralité. Et ce sont notamment les têtes de bassin, c'est à dire les zones où les cours d'eau prennent leur source, qui ne sont pas cartographiées.



Or, la nature de ces têtes de bassin impacte directement l'eau qui sourd de terre. La richesse du milieu où naît un filet d'eau détermine la qualité de ce qui va devenir rapidement un ruisseau et influencera, en aval, les traitements nécessaires à son utilisation par la population.

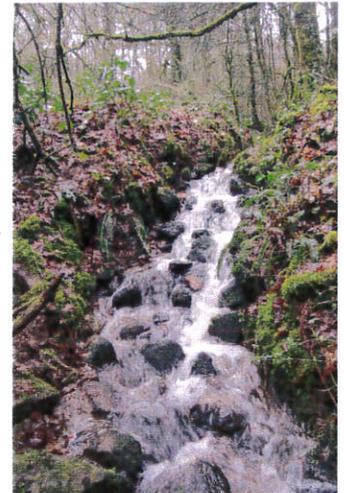
Grâce au recensement, là où tout un chacun ne voyait qu'un simple écoulement, le cours d'eau acquiert une existence propre, une identité qui va permettre de le protéger.

En fait, trois clefs d'entrée permettent de définir un cours d'eau.

- Tout d'abord, ce qui relève du constat immédiat, comme le Talweg (dépression du terrain), les berges, le substrat (dépôts sédimentaires) et la vie aquatique.

- Ensuite, ce qui s'évalue dans le temps : la source, qu'elle soit clairement définie ou plus diffuse comme dans un champ inondé (ex : les sources du scorff); et, bien sûr, l'écoulement de l'eau.

- Enfin, la précieuse mémoire humaine. Que ce soit celle de nos anciens qui peuvent témoigner des cours d'eau parfois recalibrés, voire déplacés dans les cinquante dernières années, ou celle des anciens propriétaires et anciens exploitants pouvant attester de la présence d'une source ou d'un cours d'eau dans ce qui passe aux yeux de tout le monde pour un simple écoulement dans un fossé; ou encore la mémoire des documents, tels ceux du cadastre, antérieurs aux différents remembrements, pouvant receler le tracé d'un cours d'eau mis à mal par la suppression d'un talus.



Il y a évidemment différentes manières de procéder. Le recensement n'est pas qu'affaire de spécialiste et nombre d'habitants (promeneurs, agriculteurs, riverains, chasseurs, pêcheurs...) sont souvent les personnes les plus averties de la configuration de leur territoire et de sa transformation au fil du temps.

Le conseil municipal, lors de la précédente mandature, avait confié cette mission à la commission Agriculture de Mellionec aidée par Ronan CAIGNEC, technicien au SAGE Blavet.

C'est l'année dernière, le lundi 22 juin précisément, et sous la houlette de Nicolas LE NEUN, deuxième adjoint aujourd'hui en charge de la commission, que les deux groupes constitués pour parachever ce recensement présentaient le résultat des travaux accomplis dans un compte-rendu, relevés et cartes à l'appui.

Nous tenons aujourd'hui à remercier toute l'équipe pour le travail important réalisé et notamment à Nathalie TALHOUARN, alors adjointe, qui, en 2013, avait assuré une bonne partie du repérage.



Entre le 7 octobre et 16 novembre 2015 eut lieu la consultation publique de cette toute nouvelle carte communale des cours d'eau. Aucune remarque n'ayant été portée sur le registre accessible en mairie lors de cette période, le document définitif a été présenté au Conseil municipal et adopté ce jeudi 4 février 2016. Ainsi, le tracé des cours d'eau de la commune figurera dorénavant sur les documents d'urbanisme locaux et servira de référence à l'administration et aux collectivités publiques.

Il est important de savoir que ce recensement ne modifie en rien la réglementation sur l'eau qui s'appliquait déjà auparavant.

## **SYNDICAT DES EAUX DE ST-MAUDEZ:**

### **LE MOT DU PRÉSIDENT**

2015 a été dans l'ensemble relativement calme. Toujours quelques soucis de fuites – pas trop importantes – espérons que cela continue ainsi !

Le gros chantier 2015 a été le renouvellement de l'affermage(contrat de gestion du service). Peu de candidats mais il a fallu consacrer pratiquement un an pour respecter la réglementation administrative. Nous avons retenu l'entreprise SAUR pour ce nouveau contrat de



12 ans, c'est avec eux que nous travaillons depuis de très nombreuses années, donc pas de difficultés particulières. Cette renégociation nous a permis de revoir certains tarifs, ce qui nous permettra de ne pas avoir à augmenter votre facture en 2016, ce qui n'est pas si mal dans le contexte actuel.

De gros chantiers s'annoncent pour les mois à venir, surtout pour la sécurité des sites, liés aux problèmes

d'étanchéité des réservoirs, afin de garder une eau de qualité.

Un autre casse-tête vient de nous tomber dessus avec la loi NOTRe.

Le préfet propose la suppression des syndicats d'eau. Nous lui avons répondu qu'il nous paraissait inconcevable d'envisager la disparition pure et simple des syndicats d'eau qui ont fait leurs preuves depuis tant d'années. La proximité est un élément essentiel pour le monde rural qui nous entoure. Des solutions de regroupement existent. Nous attendons la réponse du préfet pour envisager l'avenir plus sereinement.

Je vous répète mes propos de 2015: soyez vigilants, il n'y a pas de "petites fuites". Il faut nous prévenir dès qu'un doute existe.

Bonne et heureuse année 2016, *Le président,*  
*Dominique GANNE*

PS: certains d'entre vous ont reçu d'une société des propositions d'assurance pour fuite d'eau sur votre domaine privé. Avant de répondre, nous vous conseillons de vérifier si vous n'êtes pas déjà suffisamment assuré comme cela est dans la majorité des cas.

